



VILLE DE COSSONAY

La Municipalité de Cossonay souhaite engager pour son administration communale, entrée en fonction en août 2022,

UN(E) APPRENTI(E) AGENT(E) D'EXPLOITATION CFC

Vous êtes une personne :

- Motivée et fiable
- Apte à travailler en contact avec le public
- Attiré(-e) par l'entretien des espaces verts et des espaces publics
- Intéressé(-e) par l'entretien des bâtiments publics

Si une formation d'agent(e) d'exploitation CFC vous intéresse, veuillez adresser votre candidature jusqu'au 29 octobre 2021 à :

Commune de Cossonay, Secrétariat municipal,
Rue Neuve 1, CP 86, 1304 Cossonay

Votre dossier devra comprendre :

- Votre lettre de motivation
- Votre curriculum vitae
- Une photo passeport
- Les copies de vos derniers bulletins scolaires

Durée de l'apprentissage :

- 3 ans

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Christophe Leuenberger, Chef du Service technique communal ☎ 021 863.22.15.